

Projet Agri-Coll

« Installations Agricoles Collectives et Transitions Agroécologiques »

Comité de lancement

Jeu*di* 10 décembre 2020 - 14h-15h30 – visioconférence

Présents :

ARDEAR Occitanie (Aurélié Vogel et Elsa Pibou, salariées; Matthieu Chatenet, co-président et paysan installé en collectif), **ADEAR** (Mathilde Bonnard salariée **ADEAR 46**, Guillaume Massein salarié **ADDEARG**, Alizée Fruleux salariée **ADEAR 82**) **Terre de Liens (LR, Valérie Pommet, salariée; MP Gaëlle Lacaze, salariées Jean Morrère, Danielle Montagnac, Dominique Fabre, Jean Baptiste Poissot, bénévoles)**, **Civam du Gard** (Stéphanie Hosford, salariée), **ATAG** (Virginie Rousselin, salariée), **Gaec&Sociétés** (Romain Quesnel, salarié),

DRAAF (Simon Miquel, Samantha Vigneau), **Conseil Régional Occitanie** (Judith Carmona vice-présidente commission Agriculture agroalimentaire et viticulture; Marie Panarin), chargée de mission Installation, **CRAO** (Samia Lay chargée de mission installation/transmission; Clémence Biard, administratrice), **ENFSEA -LISST** (Mohamed Gafsi, enseignant chercheur), **Université Paul Valéry-UMR Innovation** (Louis Cretin, doctorant),

I. Tour de table de présentation

II. cf power point

III. Questions de clarification

Samia Lay (CRAO) : Question sur le positionnement de la CRAO : Qu'attendez-vous de nous ?

Aurélié Vogel (ARDEAR Occ) : On avait envisagé le COPIL comme un temps de présentation et d'ouverture, de discussion mais l'idée est de faire un point à mi-parcours avec les premiers livrables et comment on envisage le forum de clôture (CRAO sera invité).

Les partenaires du projet sont financés pour participer à l'organisation des temps de travail. On invite toutes celles et ceux qui veulent participer à venir participer aux ateliers qui seront ouverts à toutes les bonnes volontés.

Valérie Pommet (TDL LR) : Tous les ateliers sont ouverts, la chambre peut participer : L'idée est que chacun puisse apporter les questionnements et les problématiques que l'installation en collectif peut soulever dans sa structure.

Mohamed Gafsi (ENSFEA) : **Quelle est la visée globale du projet ? le titre on voit installation agricole collective et transition agroécologique et alimentaire (AA). Quelle est la place de l'agro écologie dans les actions ou dans le projet ? Par rapport à ce qui a été présenté, dans les axes, on remarque une grande attention autour de l'action collective entre structures d'accompagnements. Est-ce qu'il y aura une forte présence des porteurs de projets eux-mêmes ? Un temps d'enquête ? S'agit-il d'un temps entre acteurs de l'accompagnement ou de temps avec les porteurs de projet (PP) ?**

Aurélié VOGEL (ARDEAR Occ) : Le projet se concentre sur les besoins d'accompagnement des collectifs. Il serait difficile d'en le temps court (2 ans) et avec les moyens du projet de documenter en plus dans quelle mesure ils participent à la transition AA. Le projet n'est pas spécifiquement là-dessus.

Nous avons mis en avant la dimension agroécologique et alimentaire car nous sommes convaincus que ces collectifs contribuent à cette transition, sans se donner pour objectif de le démontrer ici. Les analyses de trajectoires permettront de documenter cette contribution mais sans définir ou renseigner des indicateurs sur ce sujet. Les ADEARs sont en parallèle lauréates d'un autre projet (TerriaOcc) sur la transmission et la transition agroécologique qui permettra d'aller plus loin sur la question de la transition agroécologie et alimentaire.

La coordination entre structures partenaires et le décloisonnement entre réseaux a été beaucoup travaillé dans cette phase de lancement du projet. Dans les partenaires du projet, il y a beaucoup d'accompagnateurs, qui font face à des problématiques concrètes de terrain. Les administrateurs sont pour beaucoup des paysans, donc certains, comme Matthieu, sont eux-mêmes installés en collectif et pourront témoigner et faire part de leur expérience.

L'idée c'est bien de faire venir des paysan.ne.s installé.e.s en collectif et des PP pendant les groupes de travail, pour qu'ils puissent échanger avec nous et partager leurs problématiques et les solutions développées, testées. La réalisation du recueil et des podcasts va amener à un travail d'enquête, de trajectoires.

Valérie Pommet (TDL LR) : Les enquêtes sur les trajectoires (recueil et pod-cast) seront faites avec les PP installés en collectif. Quant au forum paysan, il sera un lieu d'échange et de savoir et sera coconstruit avec des paysans. On veut créer un espace de discussion des installations collectives.

Virginie Rousselin (ATAG) : la principale motivation de l'ATAG à être dans le projet c'est de favoriser l'échange entre paysans et paysannes. On se rend compte que les collectifs sont parfois seuls face à leurs interrogations, on manque d'espaces où les PP et paysans peuvent échanger sur leurs projets, leurs fonctionnements, les difficultés qu'ils ont rencontrées et les solutions qu'ils ont trouvées. Notre objectif est de créer des espaces d'échanges pour leur permettre de s'entraider et permettre aux accompagnants de mieux répondre à leurs besoins/attentes.

Il s'agit d'une motivation forte qui explique notre implication.

Judith Carmona (CR) : J'ai décidé de participer à ce COPIL dans l'idée que l'on allait s'interroger sur les nouvelles formes d'installation en collectifs. Je trouve qu'il y a des difficultés à comprendre et à appréhender les collectifs où coexistent plusieurs activités agricoles et non agricoles. Nous avons besoin d'éléments pour savoir comment on peut accompagner ces collectifs là et prendre en compte ces installations dans les dispositifs régionaux. J'ai notamment une interrogation sur les formes sociétaires (autre que le GAEC qui est exclusivement agricole) pour mieux intégrer la pluriactivité de ces collectifs. Je crois comprendre que le projet Agri_coll a fait le choix de se limiter aux collectifs exclusivement agricoles ? Pourquoi ? les pluri-actifs sont minoritaires ?

Matthieu Chattenet (ARDEAR Occ): On en a beaucoup parlé lors de l'écriture du projet. On démarre juste le projet, on a encore ces questions-là. On a un enjeu à cibler notre objet pour qu'il soit traitable avec les moyens contraints du projet : qui est-ce qu'on cible en fonction de l'énergie qu'on a. Est-ce qu'on cible très large ? Les PdP ? Les paysan.ne.s qui pourraient faire rentrer d'autres personnes avec eux ? Les couples qui cherchent un associé ? Car il s'agit aussi de collectif. On se demande encore comment circonscrire notre public par rapport au temps et à l'énergie que l'on a.

Auréli VOGEL (ARDEAR Occ) : on a décidé de mettre en avant la place de l'agricole parce que sinon on peut se retrouver avec des collectifs où il y a beaucoup d'activités non agricoles et une activité agricole minoritaire voir non professionnelle. **Nous avons fait le choix de collectifs où l'agricole est prépondérant, mais pas forcément exclusif.** Nous sommes au début du projet donc les choses vont s'affiner avec le temps.

Virginie Rousselin (ATAG) : On a parlé de la pluriactivité des collectifs à plusieurs reprises parce que ça correspond à une réalité que l'on observe sur le terrain. On a de plus en plus de gens qui veulent s'installer à plusieurs avec des activités agricoles et non-agricoles. Cela pose la question de l'articulation entre les différentes activités ? niveau de mutualisation ? inadéquation des formes juridiques actuelles ? pertinence des outils existants (scop) ? Ca fait partie des questions auxquelles on veut s'intéresser dans le projet (les statuts, les scop, ...). Les projets vivriers seront a priori peu abordés par le projet AgriColl pour réduire suffisamment les réflexions pour arriver à des réponses.

Clémence Biard CRAO : Retour sur le public cible. Un public présent et important à cibler, ce sont les collectifs qui pourront reprendre des fermes à forts capitaux. Les capitaux sont parfois bien trop importants (cheptel, foncier, etc) pour une reprise individuelle. La CRAO travaille actuellement sur ce sujet pour essayer de voir comment on peut travailler sur la transmission de ces exploitations-là. Le gros du projet de la Chambre va commencer en janvier 2021.

Auréli : Oui les collectifs comme possible repreneurs des fermes à transmettre fera partie des thèmes qui sont abordés. Sur la CRAO lance un projet sur des thématiques similaires à celle du projet Agri-coll n'hésitez pas à nous solliciter, nous serons tout à fait disposés à participer aux réflexions comme vous le faites en participant à notre COPIL.

IV. Réflexion sur les thématiques à aborder

Virgine Rousselin (ATAG): On avait envie de recueillir les thèmes importants à aborder. On a un peu commencé à y travailler et on aurait envie d'entendre la région, la chambre régionale, la draaf, M. Gafsi...; quel est votre ressenti sur les thèmes à aborder et approfondir au cours du projet et au cours des groupes thématiques ? J'ai noté des choses autour de la reprise des exploitations à forts capitaux, des aspects humains... Avez-vous d'autres idées ?

Dominique Fabre TDL : De mon expérience d'échanges avec quelques candidats à l'installation en individuel, ils n'envisagent pas l'installation en collectif par peur :

- des aléas des relations, psychologie

- des difficultés à s'entendre sur les questions financières

Est-ce que le projet ne devrait pas d'abord essayer de lever ces peurs ? Quelles sont les conditions favorables pour que les collectifs fonctionnent bien ? Comment améliorer l'ambiance collective ? L'exemple du GAEC de la Tournerie est intéressant : ils ont fait appel à plusieurs accompagnements DLA qui ont permis de fluidifier leurs relations.

Dans la mesure où il y a du collectif il y a une prise de participation des nouveaux entrants

Est-ce que le fonctionnement et l'adaptation va se faire entre ceux qui sont en place et le nouvel entrant ?

Devoir apporter des capitaux dès le début, sans avoir pu se tester peut-être un problème. Comment permettre une période d'essai, sans engagement financier, qui permettrait de se retirer plus facilement si échec ?

Virginie Rousselin (ATAG): c'est la question de la progressivité dans les collectifs. L'un des partenaires du projet, Gaec et Sociétés met en œuvre un projet pour traiter de la question du droit à l'essai pour ces collectifs.

Romain Quesnel (GAEC & Sociétés): il s'agit d'une tentative de mise en œuvre d'un système de droit à l'essai pour permettre aux associés sortants et entrants de se connaître, se tester. Voir la fiabilité, la correspondance des projets. Ça doit coller sur les projets, sur le fonctionnement organisationnel, les aspects juridiques, la qualité des relations humaines. 3 adéquations à trouver. C'est un projet à l'échelle nationale. Cette phase de test existe sous différentes formes (salarial, parrainage), mais aujourd'hui c'est encore du bricolage. Il s'agit de mettre en œuvre un statut d'associé à l'essai pour développer ces pratiques.

Samia Lay: Quand on parle de parrainage en Occitanie, nous avons le CEFI. Quelle différence avec le test proposé ?

Virginie Rousselin : Le CEFI est une spécificité Occitanie. Dans d'autres régions (pas toutes), le parrainage existe mais avec d'autres modalités. L'idée du droit à l'essai doit amener de la progressivité aussi pour les formes de collectifs pour lesquelles le CEFI n'est pas possible.

Clémence Biard: Le CEFI est une première réponse à cette phase de test. Il peut concerner une association ou une reprise. Pourquoi chercher à inventer autre chose, le faire évoluer pourquoi pas.

D'un point de vue juridique aussi, il faut avoir un point de vigilance sur les collectifs, les sociétés que l'ont fait. Notamment sur les compte courant d'associé qui peuvent finir par freiner la transmission.

Mathieu Chatenet. Je peux donner l'exemple du GAEC dont je fais partie. L'installation à 5 en GAEC s'est fait en mobilisant 3 CEFI qui ont été fort utilise. Il y a quand même eu 2 ans sans CEFI, pendant lequel le collectif existait mais sans statut. Le CEFI est un super outil mais il ne permet pas tout. Quand on s'installe on ne peut pas mobiliser un CEFI. Il ne concerne que les fermes installées. Les cotisants solidaires ne peuvent accueillir de CEFI.

Samia Lay: ça peut être un des travaux du projet : identifier les cas où le CEFI ne marche pas.

Je rebondis sur la question des craintes des PdP niveau relations humaines en prolongement duquel un des thèmes pourrait être : quelle est la perception des PdP vis à vis des fermes en collectifs à reprendre/rejoindre.

Qu'est-ce qui fait que la première volonté du Pdp est de s'installer en individuel plutôt qu'en collectif ?

On est tous convaincus de l'intérêt du collectif. Comment faire pour mieux présenter les opportunités de reprise en collectif ? comment mieux comprendre les réticences ?

Virginie Rousselin: On a d'un côté des fermes sans repreneurs et de l'autre des PP qui veulent s'installer mais pas forcément en collectif et donc l'idée est de comprendre les freins.

Dominique Fabre : cette question amène deux autres questions :

- attachement à la liberté de décision, indépendance et autonomie décisionnelle.
- partage des bénéfiques dans un contexte de rémunération différente entre ateliers. A la tournerie tout le monde a le même salaire, même si les ateliers ne rapportent pas tous pareil.

Elsa Pibou: L'étude réalisée cette année par Clarisse Samson sur la situation des personnes ayant bénéficié d'un accompagnement des adears au cours des 10 dernières années a mis en évidence que l'une des variables qui influence positivement le revenu est le fait d'être installés en collectif.

Il faudrait identifier les leviers, les atouts à l'installation en collectif, pour contrebalancer les freins.

Simon Miquel: Le volet agricole est souvent la base des collectifs. La complémentarité des compétences au sein d'un collectif est essentielle, fondamentale. Comment on la construit ? comment on se forme de manière complémentaire ? dans un objectif de maîtrise de la production agricole.

Dans le témoignage entendu, il y a eu augmentation de la valeur ajoutée pour une même surface travaillée. Il faut qu'il y ait une maîtrise correcte du volet agricole.

Mohamed GAFSI : Il serait intéressant de voir les nouvelles formes de collectifs pour surmonter les problèmes des structures avec des forts capitaux qui sont difficiles à reprendre et de voir les manières innovantes de s'organiser entre personnes. Est-ce que ces formes-là sont en phase avec les attentes sociales et sont en phase avec les attentes des porteurs de projet? Ou s'agit-il plus de stratégies de niche ? Est-ce que ces installations sont durables ? vont-elles dans le sens de la transition AA ? Voilà des éléments à intégrer dans la réflexion

Judith CARMONA : Est-ce que les dispositifs d'accompagnement de ces groupes, quelle que soit la phase, sont suffisants ? adaptés ? est-ce que le CEFI est suffisant ? L'aspect humain et relationnel est très important et il faut des animateurs et un accompagnement pour ces groupes ? Y a-t'il un isolement des gens en cefi ?

Virginie Rousselin : ça fait partie des thèmes. Le projet a pour but d'aboutir à des modules de formations pour mieux former les accompagnants salariés et bénévoles.

Judith Carmona: je ne parle pas que de la formation des accompagnants, je parle du suivi des groupes, des personnes à l'intérieur des groupes. J'ai un peu l'impression qu'il y a besoin d'une intervention extérieure. Que quelqu'un vienne aider les Pdp à clarifier comment ils vont pouvoir s'organiser. Les dispositifs que l'on a en ce moment sont-ils suffisants ou pas.

Matthieu Chattenet : On est nombreux dans ce projet là à penser que l'accompagnement est fondamental dans la mise en place des collectifs. C'est une des solutions, et du coup il faut mieux les accompagner, passer la vitesse supérieure sur la reconnaissance de ces collectifs et de leurs accompagnements.

L'enjeu des deux ans qui arrivent est de faire reconnaître l'importance des besoins d'accompagnements et de trouver de nouveaux moyens pour mieux accompagner

Virginie Rousselin : C'est difficile pour nous de le dire. C'est notre raison d'être, c'est notre objectif professionnel.

Jean Morère TDL : c'est bien que les paysans d'aujourd'hui le disent. On a vraiment besoin que le collectif soit reconnu et accompagné. Si on veut que tout soit en lien. C'est le moment de mettre des moyens sur le collectif.

Matthieu Chattenet : on est tous autour de la table, ça serait bien que les partenaires nous orientent vers des collectifs qui sont hors de nos réseaux aujourd'hui. Ça peut être enrichissant pour les résultats du projet.

Aurélie Vogel: L'objectif de la journée d'interconnaissance régionale du mars 23 mars est de creuser le sujet, de faire état de l'art existant sur le sujet et de définir ensemble des thèmes à creuser sur la durée projet.

Jean Morere TDL : Point sur les CUMA, est-ce qu'on va interroger le mouvement CUMA ? En général les gens qui s'investissent dans les CUMA sont dans des collectifs (?) et ils ont de l'expérience.

Virginie Rousselin: cela rejoint la question des limites que l'on pose à l'objet d'étude : est-ce qu'on s'intéresse aux magasins de producteurs ? Aux CUMA ? Aux ateliers de transfo ? On ne va pas entrer par la CUMA en tout cas. Entrée par le partage d'un lieu, d'une ferme. Pour éviter de trop s'éparpiller. on peut mobiliser le réseau CUMA pour identifier des collectifs



Elsa Pibou (ARDEAR Occ) : c'est un sujet qui a été peu creusé par la recherche, peu étudié donc c'est super!

Virginie Rousselin: le film dont on a vu l'extrait dure 25 min et il est très intéressant, nous vous recommandons de le

<https://tele-buissonniere.org/video/de-lart-du-collectif-en-milieu-agricole/>

Prochaine réunion d'interconnaissance : le 23 mars en présentiel. Pour décortiquer ce sujet. On essayera de ramener plus de paysans, paysannes et de PdP.